

## La qualité de l'air sur votre territoire : agir à vos côtés



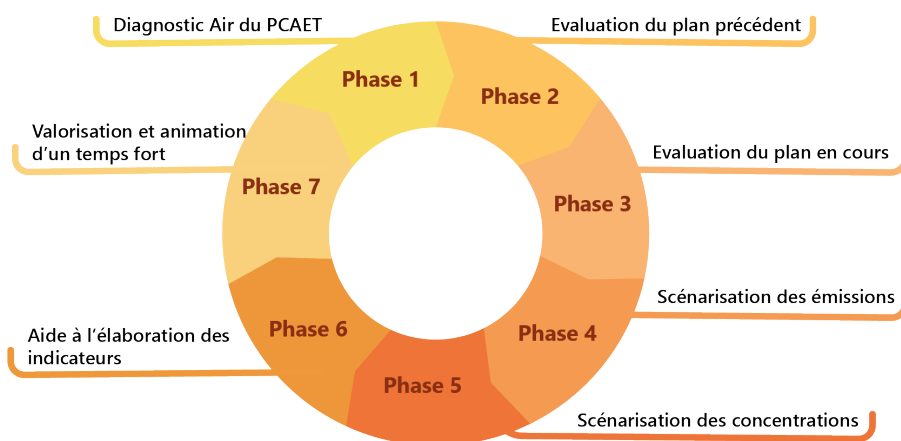
**En tant que membre d'Atmo et élu, vous pouvez bénéficier de notre expertise et de notre appui pour être accompagné dans la mise en œuvre de vos projets, en lien avec la Santé, le Climat et l'Énergie et les autres milieux (eau, sols, déchets, etc).**

Grâce à votre implication dans notre observatoire régional de la qualité de l'air, Atmo Hauts-de-France continue à améliorer les connaissances sur les polluants atmosphériques, à vous proposer un accompagnement adapté à vos projets et à vos obligations, à informer vos territoires et à anticiper les prochaines attentes.

**Vous avez des projets ?  
Atmo Hauts-de-France peut vous apporter des réponses.\***

### Intégrer l'air dans votre plan climat air énergie territorial

Bénéficiez de l'expertise d'Atmo Hauts-de-France pour l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de votre Plan Climat Air Energie Territorial et répondre aux exigences du décret du 28 juin 2016.



### Répondre à la réglementation sur l'air dans les établissements publics

Mobilisez nos compétences pour répondre à la réglementation obligeant l'évaluation de la qualité de l'air dans vos établissements recevant du public (lieux d'accueil de la petite enfance, centres de loisirs ou accueil périscolaires, structures médico-sociales, piscines, ...).

Bénéficiez du programme d'accompagnement collectif «Aère-toï».



#### Présentation de la démarche

Information des maires, des communes.  
Constitution d'un réseau de référents techniques au sein de votre collectivité.

#### Accompagnement des référents identifiés

Information/formation des référents à l'utilisation des outils d'autodiagnostic.  
Mise à disposition d'une hotline mutualisée.

#### Accompagnement dans la construction d'un plan d'actions commun

Mise en oeuvre des autodiagnostic.  
Accompagnement à l'élaboration du plan d'actions.



## Informer sur la qualité de l'air en tous points de votre territoire

Impliquez les citoyens et les acteurs de votre territoire sur des actions en faveur de l'air.  
Disposez de cartes stratégiques fine échelle ou en 3D pour vos projets d'aménagement et d'urbanisme.



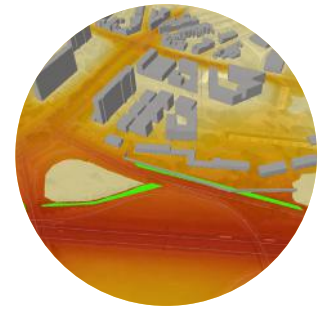
### Sensibiliser votre territoire

- accompagnement de vos journées thématiques
- animations d'ateliers citoyens
- interventions auprès de vos élus
- conférences de presse...



### Connaître la qualité de l'air partout

- des cartes de l'air à fine échelle chaque jour
- une répartition des polluants à l'échelle de la rue (15 x 15 m)
- des données en accès libre



### Améliorer durablement l'air dans vos projets d'urbanisme

- évaluation en 3D de vos projets d'aménagements
- une aide à la décision pour vos projets d'aménagements

## Gérer les signalements d'odeurs

Appuyez-vous sur une plateforme publique (ODO) pour centraliser et géolocaliser sur votre territoire les signalements liés aux nuisances olfactives et bénéficiez du programme collectif «Odeurs».



### Objectivez les signalements

- paramétrage et ouverture de la plateforme publique pour les EPCI intéressées
- formation des collectivités : reconnaissance des odeurs et fonctionnement de la plateforme (ODO public)



### Informez

- création d'un kit de communication : relais vers le public par l'EPCI



### Pilotez

- bilan après 6 mois d'utilisation de la plateforme (nombre de déclarations, fréquence, etc ...)
- rédaction d'une note d'opportunité par territoire
- organisation d'une réunion avec toutes les collectivités

## Nous contacter

Pour en savoir plus sur les modalités d'adhésion à Atmo Hauts-de-France :



Contactez votre référent territorial  
mail : [contact@atmo-hdf.fr](mailto:contact@atmo-hdf.fr)  
tel : 03 59 08 37 30

### **Céline MOREL**

Artois, Somme, Oise, Sud Aisne  
mail : [c.morel@atmo-hdf.fr](mailto:c.morel@atmo-hdf.fr)

### **Claudie DRYJANKSI**

Côte d'Opale - Flandre  
Arrondissement de Lille  
Hainaut - Douaisis - Nord Aisne  
mail : [c.dryjanski@atmo-hdf.fr](mailto:c.dryjanski@atmo-hdf.fr)

